

Tourisme

Les enjeux environnementaux

Le Parc Naturel Régional des Grands Causses a identifié les enjeux environnementaux de son territoire, qui figurent dans le Contrat Particulier de Développement Territorial, conclu dans le cadre du contrat de plan Etat-Région 2000-2006.

Il distingue les zones d'enjeu écologique ou paysager, des zones sensibles quant à l'érosion des sols (Rougiers). Les gorges et corniches de la Dourbie, de la Jonte et du Tarn, ainsi que le plateau et les corniches de Guilhaumard et les Dévèzes de Lapanouse (Larzac), apparaissent comme des périmètres aux enjeux très importants, à préserver en priorité pour leur biodiversité et leurs paysages.

Ces dernières zones ont d'ailleurs été désignées comme sites Natura 2000 (ainsi que la majeure partie du Causse Noir, en dehors du Parc).

